

**Compte-rendu du Conseil municipal
du 17 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Séverine LE JEUNE, M. Henri-Claude BELZIC, Mme Viviane OLIVEUX, M. Éric NOUAILLE, Mme Gisèle HAYS, M. Alain HIVERT, Mme Jocelyne PELTIER, M. Gérard CODRON, Mme Florence LE CORFF-BROWN, Mme Delphine GUILLO, M. Yann LE BRETON (arrivé à 18h40), M. Mathieu BOUBLI, Mme Sabrina THOMAZO, Mme Marina ROHEL, M. Stéphane VAUZELLE, M. Cyril COUE, M. Valentin GUILLOT, Mme Marie-Annick THEBAUD, M. Bruno GILLET, Mme Marie-Hélène MOISAN, M. Jean-Pierre LE POUËZARD.

Absents excusés (3) : Mme Gisèle HAYS, Mme Sabrina GUILLEMET, M. Cyril COUE

Absente (1) : Mme Séverine LE JEUNE

Pouvoirs (3) : Mme Gisèle HAYS à Mme Viviane OLIVEUX, Mme Sabrina GUILLEMET à M. Valentin GUILLOT, M. Cyril COUE à M. Christophe DANO

Date de convocation : 5 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Secrétaire de séance : M. Henri-Claude BELZIC

Monsieur le Maire demande si des remarques sont à formuler sur le précédent compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

Il présente l'ordre du jour :

1. Délégations au Maire – Décisions prises
2. Présentation financière par Cap Hornier
3. Approbation du Compte Financier Unique 2024
4. Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget Mégalithes 2
5. Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget communal
6. Commercialisation des lots de Mégalithes 2
7. Affectation du résultat 2024 budget communal
8. Questions diverses

1. Délégation au Maire – Décisions prises

- Opération 058 – Matériel mairie :
 - Remplacement poste informatique de l'accueil – Ty Cloud : 870.63 € HT
- Opération 092 - Matériel scolaire :
 - Remplacement serveur informatique école PEV – Ty Cloud : 3 569.99 € HT
- Opération 166 - Matériel bâtiments communaux :
 - Remplacement de 2 radiateurs salon de coiffure – Yess électrique 490.19 € HT

2. Présentation situation financière par Cap Hornier

(arrivée de M. Yann LE BRETON)

L'analyse prospective de la commune met en évidence une situation financière qui demeurerait saine, permettant la réalisation de l'ensemble des projets communaux.

La solidité de l'épargne de la commune à l'horizon 2028 permettrait, quoiqu'il en soit, de mobiliser l'endettement pour financer des investissements nouveaux si nécessaire.

La situation financière de la commune poursuit donc une perspective, certes plus contrainte, mais particulièrement saine.

3. Approbation du Compte Financier Unique 2024 Commune

N° 2025 02 01

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 de la commune de Saint Jean Brévelay ;

Vu le CFU 2024 de la commune de Saint Jean Brévelay ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « *dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote* » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et que le Conseil municipal, a élu M. Christophe DANO pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Chapitre	Intitulé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Total 011	Charges à caractère général	544 559,04 €	660 920,21 €	627 909,03 €	
Total 012	Charges de personnel	928 076,68 €	987 586,55 €	957 516,51 €	
Total 014	Atténuation de produits	6 689,00 €	18 700,00 €	26 497,43 €	
Total 022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	812 363,48 €	0,00 €	
Total 042	Opérations d'ordre entre section	38 618,95 €	18 800,00 €	91 024,20 €	
Total 65	Autres charges de gestion courante	364 239,54 €	484 227,61 €	355 256,13 €	
Total 66	Charges financières	14 628,69 €	16 388,22 €	16 345,57 €	
Total 67	Charges exceptionnelles	5 438,47 €	4 900,00 €	144,36 €	
Total 68	Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 900 250,37 €	3 003 886,07 €	2 074 693,23 €	0,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Chapitre	Intitulé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	- €	0,00 €	
Total 013	Atténuation de charges	4 689,88 €	5 000,00 €	1 242,91 €	
Total 042	Opérations d'ordre entre section	11 022,15 €	- €	1 904,89 €	
Total 70	Produits des services	301 843,77 €	291 868,71 €	280 778,43 €	
Total 73	Impôts et taxes	1 494 351,52 €	407 453,80 €	423 478,15 €	
Total 731	Fiscalité locale	0,00 €	1 202 453,00 €	1 226 191,33 €	
Total 74	Dotations et participations	806 725,61 €	787 893,00 €	907 912,43 €	
Total 75	Produits financiers	109 194,12 €	269 217,56 €	158 072,86 €	
Total 76	Produits financiers	12,85 €	40 000,00 €	71 432,67 €	
Total 77	Produits exceptionnels	34 044,91 €	- €	75 302,71 €	
Total 78	Reprise sur dépréciations	34 044,91 €	- €	4 270,24 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 795 929,72 €	3 003 886,07 €	3 150 586,62 €	0,00 €

Résultat 2024 de fonctionnement

1 075 893,39 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

		CA 2023	CA 2024
001	Reports déficits investissement N -1		
020	Dépenses imprévues		
041	Opérations patrimoniales	168 721,13 €	18 429,97 €
040	Opération entre sections		1 904,89 €
10226	taxe d'aménagement	27 148,00 €	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	132 991,37 €	
1641	Remboursement capital emprunts	242 767,27 €	260 646,24 €
165	Dépôts et cautionnements (remboursements)	240,00 €	1 900,15 €
16878	Autres organismes et particuliers	23 190,00 €	23 190,00 €
458101	Travaux d'assainissement	81 270,39 €	166 998,52 €
458102	Mise en réseau médiathèque		3 800,00 €
458103	Mise en réseau médiathèque		5 240,00 €
458104	Mise en réseau médiathèque		1 536,33 €
458105	Mise en réseau médiathèque		1 536,33 €
454101	Mise en réseau médiathèque		700,00 €
454102	Mise en réseau médiathèque		700,00 €
	Hors opération	676 328,16 €	486 582,43 €
Opération 045	Espaces verts	2 326,30 €	1 618,20 €
Opération 056	Acquisition matériel divers	18 440,19 €	30 207,62 €
Opération 058	Acquisition matériel mairie	12 909,22 €	17 732,25 €
Opération 092	Acquisition matériel scolaire	2 865,30 €	1 643,65 €
Opération 115	Terrain pour réserves foncières	238 363,56 €	6 941,92 €
Opération 166	Batiments communaux - travaux	26 822,55 €	65 309,84 €
Opération 172	Matériels et mobiliers sportifs	1 344,55 €	0,00 €
Opération 196	Travaux sur réseaux	82 378,19 €	49 659,07 €
Opération 214	Cabinets locatifs	6 488,98 €	
Opération 222	Réhabilitation ancienne bibliothèque	144,00 €	144,00 €
Opération 225	Salle de La Lande	28 408,53 €	28 000,21 €
Opération 226	salle de gymnastique	1 110 815,12 €	2 626 106,08 €
Opération 227	ABC	16 829,69 €	0,00 €
Opération 229	Rénovation lavoir	0,00 €	7 080,00 €
Opération 234	Restaurant scolaire	29 825,15 €	
Opération 236	Aménagement rue de Menguen	38 006,32 €	960,00 €
Opération 237	Aménagement zone Mainguy	360,00 €	
Opération 238	Rénovation anciens locaux techniques (épicerie sociale)	28 591,00 €	346 551,98 €
Opération 239	Voirie urbaine	39 251,52 €	27 731,72 €
Opération 240	Terrain synthétique	0,00 €	
Opération 241	Projet culturel Le Guen	3 780,00 €	
Opération 242	Renovation complexe sportif la Métairie	0,00 €	
Opération 243	Local communal (ex CECAB)		
Opération 244	Local chasseurs	6 741,24 €	
Opération 245	Vidéoprotection	0,00 €	
Opération 246	Aménagement ancien skipper	0,00 €	9 396,24 €
Opération 247	Aménagement des halles	0,00 €	
Opération 248	Bâtiment rollers	0,00 €	
Opération 249	Liaisons douces vers le Moustoir	0,00 €	
Opération 250	Lotissement Impasse Menguen	0,00 €	
Opération 251	Aménagement rue de Vannes	0,00 €	
Opération 252	PUP	1 038,00 €	182 330,84 €
Opération 253	City stade	0,00 €	38 781,38 €
TOTAL DEPENSES		2 372 057,57 €	3 926 777,43 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

		BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024
001	Solde d'exécution de la sect° d'invest reporté	1 575 070,03 €	1 575 070,03 €	1 344 579,05 €	1 344 579,05 €
021	Virement de la section de fonctionnement N-1	902 167,82 €	0,00 €	1 006 363,48 €	
024	Produits de cession	193 871,44 €			0,00 €
040	Opérations d'ordres	16 766,00 €	13 864,00 €	18 800,00 €	91 024,20 €
041	Opérations patrimoniales	175 696,60 €	168 721,13 €	220 649,92 €	18 429,97 €
10222	FCTVA (Fonds de compensation TVA)	220 000,00 €	154 953,69 €	218 392,00 €	218 392,50 €
10226	Taxe d'Aménagement	7 000,00 €	50 647,21 €	60 000,00 €	93 169,01 €
1068	Excédents fonctionnement N-1	861 634,44 €	861 634,44 €	1 044 338,97 €	1 044 338,97 €
1321	Etat et établissements nationaux	0,00 €	25 108,17 €		5 102,50 €
1322	Régions				
1641	Emprunts	198 889,95 €	0,00 €	653 060,21 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements (encaissements)	3 000,00 €	746,44 €	3 000,00 €	2 806,46 €
454201	Mise en réseau médiathèque				700,00 €
454202	Mise en réseau médiathèque				700,00 €
458201	Travaux assainissement	564 883,73 €	81 270,39 €	483 614,00 €	166 998,52 €
458202	Mise en réseau médiathèque				3 800,00 €
458203	Mise en réseau médiathèque				5 240,00 €
458204	Mise en réseau médiathèque				1 536,33 €
458205	Mise en réseau des médiathèques				1 536,33 €
	Hors opération	4 718 980,01 €	2 932 015,50 €	5 052 797,63 €	2 998 353,84 €
Opération 058	Acquisition matériel mairie	0,00 €	0,00 €		
Opération 092	Acquisition matériel scolaire	20 500,00 €	0,00 €		
Opération 166	Batiments communaux - travaux	0,00 €	0,00 €		
Opération 196	Travaux sur réseaux	125 040,18 €	42 935,77 €	15 432,00 €	4 820,72 €
Opération 220	Démolition - reconstruction locaux associatifs	0,00 €	0,00 €		
Opération 222	Réhabilitation ancienne bibliothèque	5 903,00 €	0,00 €		
Opération 223	Aménagement rue de Rennes	21 000,00 €	21 000,00 €		
Opération 225	Salle de la Lande	51 000,00 €	81 000,00 €	30 000,00 €	26 699,08 €
Opération 226	Salle de Gymnastique	1 632 772,00 €	460 188,57 €	1 302 583,00 €	743 040,32 €
Opération 227	ABC	21 042,69 €	7 729,74 €	12 500,00 €	12 500,00 €
Opération 234	Restaurant scolaire	102 000,00 €	59 420,78 €		56 500,00 €
Opération 236	Aménagement rue du Menguen	0,00 €	0,00 €		
Opération 238	Renovation anciens locaux techniques	53 503,00 €	5 429,71 €	92 488,00 €	69 581,04 €
Opération 239	Programme voirie	85 149,50 €	20 216,55 €		
Opération 240	Terrain synthétique	66 700,00 €	86 700,00 €		
Opération 242	Rénovation salle de sport	0,00 €	0,00 €		
Opération 245	Vidéoprotection				
Opération 246	Aménagement ancien skipper				
Opération 249	Liaisons douces vers le Moustoir				
Opération 250	Lotissement impasse Menguen	197 000,00 €	0,00 €		
Opération 252	PUP	151 503,00 €	0,00 €	181 494,00 €	19 650,00 €
	TOTAL RECETTES	7 252 093,38 €	3 716 636,62 €	6 687 294,63 €	3 931 125,00 €

Excédent d'investissement 2024 : 4 347.57 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **Approuve** le CFU de la Commune de Saint Jean Brévelay.

- **Donne** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votants : 21

Adopté à l'unanimité

4. Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget Mégalithes – tranche 1

N° 2025 02 02

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du budget lotissement des Mégalithes - tranche 1 de Saint Jean Brévelay ;

Vu le CFU 2024 du budget lotissement des Mégalithes - tranche 1 de Saint Jean Brévelay ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « *dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote* » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et que le Conseil municipal, a élu M. Christophe DANO pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024
	6015	Terrains à aménager				
	6045	Etudes			5 700,00 €	5 200,00 €
	605	Travaux	107 830,00 €	79 727,35 €	98 000,00 €	
	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	- €	752,00 €		
	627	Services bancaires				
Total 011		Charges à caractère général	107 830,00 €	80 479,35 €	103 700,00 €	5 200,00 €
	7133	Variations stock en cours de production				
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	97 151,60 €	97 151,60 €		52 865,92 €
Total 042		Opérations d'ordre entre section	97 151,60 €	97 151,60 €	- €	52 865,92 €
	608	Frais accessoires	543,00 €	542,80 €		402,92 €
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	543,00 €	542,80 €	- €	402,92 €
	6522	Excédent des budgets annexes à caractère administratif				
	65822	Charges diverses de la gestion courante	263 841,41 €			
	6588	Autres charges diverses de gestion courante	2,00 €	0,70 €		
Total 65		Autres charges de gestion courante	263 843,41 €	0,70 €	- €	- €
	6611	Remboursement des intérêts des emprunts	543,00 €	542,80 €	402,92 €	402,92 €
Total 66		Emprunts	543,00 €	542,80 €	402,92 €	402,92 €
Total 023		Virement à la section d'investissement	- €	- €		
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté				
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			469 911,01 €	178 717,25 €	104 102,92 €	58 871,76 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté	309 383,01 €	309 383,01 €	233 510,54 €	233 510,54 €
	7133	Variations stock en cours de production				
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	52 865,92 €	52 865,92 €		53 392,24 €
Total 042		Opérations d'ordre entre section	52 865,92 €	52 865,92 €	0,00 €	53 392,24 €
	796	Frais accessoires	543,00 €	542,80 €		402,92 €
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	543,00 €	542,80 €	0,00 €	402,92 €
	70388	Autres redevances et recettes diverses		2 143,60 €		
	7015	Ventes de terrains aménagés	107 117,08 €	45 216,94 €		
Total 70		Produits des services	107 117,08 €	47 360,54 €	0,00 €	0,00 €
	74758	Participations autres groupements		2 075,52 €		
Total 74		Dotations et participations	0,00 €	2 075,52 €	0,00 €	0,00 €
	7552	Prise en charge du déficit par le budget principal				
	7588	Produits divers de gestion courante	2,00 €	0,00 €		
Total 75		Autres produits de gestion courante	2,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			469 911,01 €	412 227,79 €	233 510,54 €	287 305,70 €
Excédent fonctionnement 2024						228 433,94 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024					
		Budget Primitif 2023	CA 2023	Budget Primitif 2024	CA 2024
Hors opération					
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				
168741	Remboursement avance commune				
1641	Remboursement du capital des emprunts	139 825,00 €	139 825,00 €	139 964,88 €	139 964,88 €
040 -315	terrains à aménager				
040 -3351	terrains				
040 -3354	études - prestations de services				
040 -3355	travaux				
040 -3555	terrains aménagés	52 865,92 €	52 865,92 €		53 392,24 €
TOTAL DEPENSES		192 690,92 €	192 690,92 €	139 964,88 €	193 357,12 €

BUDGET RÉSIDENCE DES MÉGALITHES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024					
		Budget Primitif 2023	CA 2023	Budget Primitif 2024	CA 2024
1068	excédent de fonctionnement capitalisé				
1641	emprunt				
16874	avance de la commune				
021	Virement section fonctionnement				
001	Solde d'exécution de la section d'investis reporté	498 071,36 €	498 071,36 €	402 532,04 €	402 532,04 €
040 -315	terrains à aménager				
040 -3351	terrains				
040 -3354	études - prestations de services				
040 -3355	travaux				
040 -3555	terrains aménagés	97 151,60 €	97 151,60 €		52 865,92 €
TOTAL RECETTES		595 222,96 €	595 222,96 €	402 532,04 €	455 397,96 €

Excédent investissement 2024

262 040,84 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **Approuve** le CFU du budget du lotissement des Mégalithes, tranche 1,
- **Donne** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votants : 21

Adopté à l'unanimité

5. Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget Mégalithes – tranche 2

N° 2025 02 03

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du budget lotissement des Mégalithes - tranche 2 de Saint Jean Brévelay ;

Vu le CFU 2024 du budget lotissement des Mégalithes - tranche 2 de Saint Jean Brévelay ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et que le conseil municipal, a élu M. Christophe DANO pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024				
Chapitre	Article	Intitulé	CA 2023	CA 2024
	6015	Terrains à aménager	- €	
	6045	Etudes	- €	24 100,00 €
	605	Travaux	- €	
	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		
	627	Services bancaires		
Total 011		Charges à caractère général	- €	24 100,00 €
	7133	Variations stock en cours de production		
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	- €	
Total 042		Opérations d'ordre entre section	- €	- €
	608	Frais accessoires		
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
	6522	Excédent des budgets annexes à caractère administratif		
	65822	Charges diverses de la gestion courante		
	6588	Autres charges diverses de gestion courante		
Total 65		Autres charges de gestion courante	- €	- €
	6611	Remboursement des intérêts des emprunts		
Total 66		Emprunts	- €	- €
Total 023		Virement à la section d'investissement	- €	
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			- €	24 100,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024				
Chapitre	Article	Intitulé	CA 2023	CA 2024
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté		
	7133	Variations stock en cours de production		
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	24 100,00 €
Total 042		Opérations d'ordre entre section	0,00 €	24 100,00 €
	796	Frais accessoires		
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	0,00 €
	70388	Autres redevances et recettes diverses		
	7015	Ventes de terrains aménagés		
Total 70		Produits des services	0,00 €	0,00 €
	74758	Participations autres groupements		
Total 74		Dotations et participations		
	7552	Prise en charge du déficit par le budget principal		
	7588	Produits divers de gestion courante	0,00 €	
Total 75		Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			0,00 €	24 100,00 €

BUDGET RÉSIDENCE DES MÉGALITHES			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024			
		CA 2023	CA 2024
Hors opération			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
168741	Remboursement avance commune		
1641	Remboursement du capital des emprunts		
040 -315	terrains à aménager		
040 -3351	terrains		
040 -3354	études - prestations de services		
040 -3355	travaux		
040 -3555	terrains aménagés	0,00 €	24 100,00 €
TOTAL DEPENSES		0,00 €	24 100,00 €

BUDGET RÉSIDENCE DES MÉGALITHES			
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024			
		CA 2023	CA 2024
1068	excédent de fonctionnement capitalisé		
1641	emprunt	0,00 €	
16874	avance de la commune		
021	Virement section fonctionnement		
001	Solde d'exécution de la section d'investis reporté		
040 -315	terrains à aménager		
040 -3351	terrains		
040 -3354	études - prestations de services		
040 -3355	travaux		
040 -3555	terrains aménagés		
TOTAL RECETTES		0,00 €	0,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **Approuve** le CFU du budget du lotissement des Mégalithes, tranche 2

- **Donne** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votants : 21

Adopté à l'unanimité

6. Commercialisation des lots résidence des Mégalithes - tranche 2

N° 2025 02 04

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commission lotissement s'est réunie le 24 février 2025 pour déterminer le prix de vente des terrains du lotissement Mégalithes tranche 2 dont les travaux de viabilisation vont débuter en mars 2025.

La commission propose le prix de 120 € le m².

Monsieur le Maire soumet le sujet aux membres du Conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **Approuve** le tarif de 120 € le m² pour la vente des lots au lotissement des Mégalithes – tranche 2.

Votants : 22
Adopté à l'unanimité

7. Affectation du résultat 2024

Budget communal

N° 2025 02 05

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les résultats de l'exercice comptable passé (déficits ou excédents) sont à affecter au budget du nouvel exercice, selon les règles de la comptabilité publique.

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget principal au travers du tableau ci-dessous :

COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT		
Recettes d'investissement		2 586 545,95 €
Dépenses d'investissement		3 926 777,43 €
Solde d'exécution d'investissement		-1 340 231,48 €
Résultat d'investissement reporté		1 344 579,05 €
Résultat cumulé d'investissement		4 347,57 €
Restes à réaliser (recettes)		983 238,82 €
Restes à réaliser (dépenses)		1 092 508,09 €
Solde des restes à réaliser		-109 269,27 €
Résultat cumulé d'investissement		-104 921,70 €
Recettes de fonctionnement		3 150 586,62 €
Dépenses de fonctionnement		2 074 693,23 €
Solde d'exécution de fonctionnement		1 075 893,39 €
Résultat reporté		0,00 €
Résultat de fonctionnement à répartir		1 075 893,39 €
Affectations proposées		1 075 893,39 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
001	Déficit d'investissement reporté	-104 921,70 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 075 893,39 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Valide l'affectation du résultat proposé.

Votants : 22
Adopté à l'unanimité

Budget lotissement des Mégalthes – tranche 1

N° 2025 02 07

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les résultats de l'exercice comptable passé (déficits ou excédents) sont à affecter au budget du nouvel exercice, selon les règles de la comptabilité publique.

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget lotissement des Mégalithes – tranche 1 au travers du tableau ci-dessous :

Résidence des Mégalithes - Tranche 1 – AFFECTATION DU RESULTAT	
Recettes d'investissement	52 865,92 €
Dépenses d'investissement	193 357,12 €
Solde d'exécution d'investissement	-140 491,20 €
Résultat d'investissement reporté	402 532,04 €
Résultat cumulé d'investissement	262 040,84 €
Restes à réaliser (recettes)	0,00 €
Restes à réaliser (dépenses)	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement	262 040,84 €
Recettes de fonctionnement	53 795,76 €
Dépenses de fonctionnement	58 871,66 €
Solde d'exécution de fonctionnement	-5 075,90 €
Résultat reporté	233 510,54 €
Résultat de fonctionnement à répartir	228 434,64 €
Affectations proposées	228 434,64 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	228 434,64 €
001 Excédent d'investissement reporté	262 040,84 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **Valide** l'affectation du résultat proposé.

Votants : 22

Adopté à l'unanimité

Budget lotissement des Mégalithes – tranche 2

N° 2025 02 08

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les résultats de l'exercice comptable passé (déficits ou excédents) sont à affecter au budget du nouvel exercice, selon les règles de la comptabilité publique.

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget lotissement des Mégalithes – tranche 2 au travers du tableau ci-dessous :

Mégalithes tranche 2 – AFFECTATION DU RESULTAT

Recettes d'investissement	0,00 €
Dépenses d'investissement	24 100,00 €
Solde d'exécution d'investissement	-24 100,00 €
Résultat d'investissement reporté	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement	-24 100,00 €
Restes à réaliser (recettes)	0,00 €
Restes à réaliser (dépenses)	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement	-24 100,00 €
Recettes de fonctionnement	24 100,00 €
Dépenses de fonctionnement	24 100,00 €
Solde d'exécution de fonctionnement	0,00 €
Résultat reporté	0,00 €
Résultat de fonctionnement à répartir	0,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Valide l'affectation du résultat proposé.

Votants : 22

Adopté à l'unanimité

8. Questions diverses

- Dénomination de la salle de gymnastique et salle multiports : les membres du Conseil municipal fixent le nom : salle Avel Kerfrolo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le maire,



Le secrétaire de séance,

